

Bienvenue à Nice



OÙ STATIONNER ?



À DESTINATION DES CONDUCTEURS D'AUTOCARS TOURISTIQUES

#ILoveNice



VILLE DE NICE

La ville de Nice, en partenariat avec le Syndicat professionnel des hôteliers, la Fédération nationale des transports de voyageurs et l'Office du tourisme et des congrès de Nice, a souhaité reconduire la charte des bonnes pratiques à l'attention des conducteurs d'autocars touristiques.

Pourquoi cette charte ?

- Pour respecter de bonnes conditions de sécurité
- Pour mieux accueillir les touristes
- Pour limiter les gênes occasionnées aux riverains et aux automobilistes
- Pour réduire les nuisances sonores et atmosphériques
- Pour diminuer les risques liés à la circulation des piétons, des vélos et des véhicules motorisés
- Pour préserver le cadre de vie et la santé de tous

Les gestes de l'éco-conducteur à adopter :



- 1 Couper le moteur de l'autocar lors des transferts des touristes et de leurs bagages



- 2 Une fois les voyageurs déposés, stationner dans les zones d'emplacements spécifiquement aménagées pour les autocars, en entrée de ville (parking Ferber à l'Ouest ou parking XV^e Corps à l'Est de Nice)



- 3 Ne pas stationner (même provisoirement) sur un emplacement qui peut engendrer une gêne ou un accident

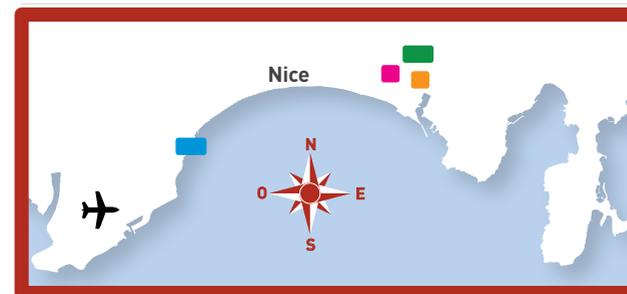
Chaque geste compte, nous comptons sur vous.

Des emplacements réservés

91 emplacements au total sont prévus pour les autocars de tourisme :

- 75 places au parking Ferber
- 10 places au parking XV^e Corps

3 arrêts pour la dépose (boulevard Risso) et 3 arrêts pour la reprise des voyageurs (avenue Saint-Jean-Baptiste) ont également été mis en place.



- Parking Ferber - 75 places de stationnement
- Parking XV^e Corps - 10 places de stationnement
- 3 arrêts de reprise - Avenue Saint-Jean-Baptiste
- 3 arrêts de dépose - Boulevard Risso

Des tarifs adaptés (paiement sur place auprès du gardien)

Parking XV ^e CORPS	Parking FERBER - 04 93 21 93 07
55 € la demi-journée de stationnement	● Forfait 2 heures : 10 €
Le parking est ouvert de 10h à 18h	● Forfait demi-journée de 7h à 12h59 : 30 €
Réservation et paiement sur nice.fr et nicetourisme.com	● Forfait demi-journée de 13h à 18h59 : 30 €
	● Forfait nuit de 19h à 6h59 : 30 €
	● Forfait 24h : 60 €
	● Forfait spécial carnaval : tarif minoré 24h : 40 €
	● Forfait mensuel : 430 €

Facilités de liaison vers le centre-ville

Pour le parking XV^e Corps :

- Tramway L1 (arrêt Palais des Expositions)
- Ligne de bus n° 8
- Taxis
- Vélos bleus

Pour le parking Ferber :

- Tramway L2 (arrêt Ferber)
- Ligne de bus n° 12
- Taxis
- Vélos bleus

